

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Présents
11

Votants
11

Date de la
Convocation
21/08/2026

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2026/07/02

**Réaménagement des
gîtes 4 et 5**

**Contrôle technique et
coordination SPS**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 27 AOUT 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt sept août
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD
Béatrice, FAVARON Jacques, BLACHON Daniel, CAREL Katia,
FERREOL Thomas, RIEU Sébastien, TORRES Edith, SOUQUE
Philippe.

EXCUSES : BONELLO Maryline, MELLADO Nicolas.
PATOULLARD Emilie, RIBOUAT Valérie.

Madame Katia CAREL a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu
de retenir un bureau de contrôle concernant la dévolution des missions
de contrôle technique et coordination SPS relatives au réaménagement
des gîtes 4 et 5 en un seul gîte.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré :

- **ACCEPTE** pour la mission de contrôle technique et pour la
coordination SPS, la société ALPES CONTROLE domiciliée 22
rue des Aciéries à SAINT-ETIENNE pour les montants suivants :
 - contrôle technique..... 2 600,00 € H.T.
 - coordination Sécurité et Protection Santé.. 1 945,00 € H.T.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives au
dossier.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,
Katia CAREL

AR Prefecture

043-214302275-20260827-2026_07_02-DE
Reçu le 10/09/2026